



# Comité Rhône et Métropole de Lyon Échecs

## COMPTE RENDU CODIR Le Mercredi 31 avril 2021

**En visio-conférence**

Présents : G. Bellet  
D. Pascal  
M. Lefevre  
C. Crombet  
B. Demaille  
B. Ginosyan  
C. Mathieu  
M. Platret

Excusés : T. Paris

Invités : M. Vieira

**Début de la réunion 19h10**

### ORDRE DU JOUR

1. Nominations aux différents postes statutaires
2. Championnats CRMLE Jeunes
3. Métropole Vacances Sportives
4. Demandes de Subventions
5. Compétitions diverses
6. Point sur la diffamation

## **Début de la réunion : 19h10**

### **1. Nominations aux différents postes statutaires**

Il est rappelé que le bureau a été voté suite à l'Assemblée Générale Élective du 27 février 2021 :

Président : G. Bellet

Secrétaire : M. Lefevre

Trésorier : D. Pascal

Suite à leur candidature, les directeurs de commission suivants sont nommés :

Direction Jeunes : M. Bissières

Direction des Compétitions : M. Vieira

Direction des Féminines : Aucune candidature

Direction de l'Arbitrage : T. Paris

### **2. Championnats CRMLE Jeunes**

Les Championnats de Ligue Jeunes qui avaient déjà été reportés de février à avril ont à nouveau été repoussés en raison des conditions sanitaires. La ligue doit donner à la FFE sa liste de qualifiés pour les Championnats de France Jeunes au plus tard le 30 juin 2021.

Si l'organisation d'un championnat en présentiel s'avère impossible, il faut définir un mode de sélection afin de transmettre une liste de qualifiés pour les Championnats de Ligue au plus tard le 31 mai 2021. Les critères retenus seraient alors : le Elo, les résultats aux Championnats de Ligue précédant et les qualifiés d'office aux Championnats de France de la saison 2019-2020. Reste le problème des petits poussins et poussins pour lesquels ce mode de sélection semble compliqué. Il faudra alors peut être organiser une sélection en ligne, qui de l'avis de tous reste l'option de dernier recours dans la mesure où on a pu constater que la bataille contre la triche en ligne était difficile à gagner.

Le Codir décide donc que dans ce contexte, il est préférable d'annoncer qu'un championnat sera organisé si cela est possible entre le 15 et le 31 mai. Sinon, une sélection sera effectuée selon les critères donnés pour les Pupilles et plus âgés, et en ligne pour les Petits Poussins et Poussins.

Les Championnats du CRMLE Jeunes de la saison suivante sont évoqués, mais le sujet est remis à plus tard en raison de l'absence de visibilité liée au contexte sanitaire.

### **3. Métropole Vacances Sportives**

Les clubs souhaitant participer au dispositif Métropole Vacances Sportives doivent transmettre leur dossier au CRMLE qui se charge de regrouper les demandes afin de les transmettre à la Métropole de Lyon.

A ce jour, 3 clubs ont pris contact avec le CRMLE :

-Lyon Échecs Passion 64 sur le site du Parc de la Tête d'Or

-La Stratégie Echiquéenne sur le site de Parilly

-Ste Foy Échecs sur le site du Parc Lacroix Laval

Un mail a également été envoyé par un membre de ACEL Couzon sans préciser le lieu de l'intervention souhaité.

C. Mathieu annonce que 2 autres clubs souhaiteraient s'engager dans le dispositif :

-Échiquier des Lions sur le site du Parc de Gerland

-Lyon Olympique Échecs sur le site des Berges du Rhône

Il est précisé que dans le cas où un site ne fait pas partie de la Métropole de Lyon, il faut fournir un accord écrit de la collectivité.

C. Mathieu propose de créer une plaquette de présentation avec un listing des clubs du CRMLE. Cette plaquette sera mise à disposition sur le site du CRMLE.

B. Demaille, Président du Club d'Échecs de Thizy Les Bourg, sur sa propre initiative et avec l'accord du président du CRMLE G. Bellet, a déposé un dossier pour le dispositif Rhône Vacances. Une intervention se déroulera peut être la semaine du 14 juillet 2021. C. Crombet, Président du club de Ranchal, qui n'a pas été sollicité, fait savoir qu'il souhaite participer à ce dispositif.

#### **4. Demandes de Subventions**

Une demande de subvention a été déposée auprès de la Métropole sur l'axe « haut niveau jeunes ». Une demande sera effectuée auprès de l'Agence Nationale du Sport selon les axes définis par la Fédération.

Les dossiers de subventions pour le Rhône sont à déposer entre le 1er et le 30 avril.

#### **5. Compétitions diverses**

Le circuit jeunes en ligne ne sera pas reconduit.

Un tournoi « type Challenge Vignal » sera organisé en parties rapides fin juin ou début juillet à Ranchal si les conditions sanitaires le permettent.

#### **6. Point sur la diffamation**

Suite à des écrits diffamatoires de M. Furgoni, il est demandé au Codir de voter le dépôt d'une plainte à son encontre.

C. Mathieu exprime son désaccord vis à vis de cette sanction, qui lui semble disproportionnée.

Vote :

Pour: 6.

Contre : 2

**Fin du de la réunion : 21h30**

**Le président  
G. Bellet**



**La secrétaire  
M. Lefevre**

